

1246

1991

M
20

**École Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Mémoire

**Evolution des bibliothèques municipales construites
au cours de ces deux dernières décennies :
pour une "gérontologie" des équipements
Régis FAIVRE**

**Sous la direction de : Alain HASSUARD
Bibliothèque de France**

1991

1991
M
20

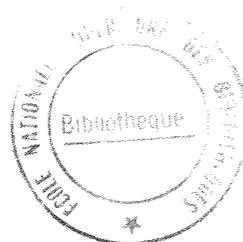
**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Mémoire



Evolution des bibliothèques municipales construites

au cours de ces deux dernières décennies :

pour une "gérontologie" des équipements.

Régis FAIVRE

Sous la direction de : Alain MASSUARD

Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires.

Formation continue diplômante

1991

1991

M

20

TITRE :

Evolution des bibliothèques municipales
construites au cours de ces deux dernières
décennies : pour une gérontologie" des
équipements.

Régis FAIVRE

RESUME :

Etude des bibliothèques municipales
construites au cours de ces vingt dernières
années. Sont-elles adaptées aux besoins
actuels ? Une contribution à une gérontologie
des équipements.

DESCRIPTEURS :

Equipement culturel
Bibliothèque publique
Architecture
Evolution

ABSTRACT :

Study of municipal libraries in France which
were built over the last twenty years. Are
they still adapted to present realities ?
A contribution to a gerontology of library
buildings.

KEYWORDS :

Cultural facility
Public library
Architecture
Evolution

Sommaire

- * LES EQUIPEMENTS CONSTRUITS DANS CES VINGT
DERNIERES ANNEES : UNE NOUVELLE IMAGE DES
BIBLIOTHEQUES
- * POUR UNE GERONTOLOGIE DES EQUIPEMENTS :
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
- * RESULTATS et CONCLUSIONS

Annexe

1. Fiches techniques des bibliothèques sur
lesquelles a porté l'enquête
2. Questionnaire
3. Plan des reconversions dans la médiathèque de
Grand-Place à Grenoble.
4. Extraits du Diagnostic des Equipements Mis en
Service (Direction du Livre et de la Lecture) :
l'introduction et la conclusion

Bibliographie

"La lecture en bibliothèque ne connaîtra son développement que si elle s'apparente à un plaisir, à un désir. C'est bien pour cela que toute la politique menée aujourd'hui et depuis une quinzaine d'années a bousculé l'image ancienne du bâtiment austère.

Toutes les bibliothèques municipales nouvelles sont des constructions hardies avec une architecture propre (...)
On a voulu que le simple passant soit à la fois séduit et attiré."

(THEOLLEYRE, Jean-Marie. Les Français et la lecture : où lisent-ils ? l'opération séduction des bibliothèques municipales. Le Monde des Livres, 16 novembre 1984).

**LES EQUIPEMENTS CONSTRUITS DANS CES VINGT
DERNIERES ANNEES : UNE NOUVELLE IMAGE DES
BIBLIOTHEQUES**

L'évolution des bibliothèques municipales dans ces deux dernières années a été remarquable.

De l'architecture banale et fonctionnelle à la bibliothèque monument, l'architecture, chargée de sens, conduit à une mise en place de valeurs nouvelles.

Les constructions réalisées depuis deux décennies ont parcouru la gamme des possibilités architecturales : tours, silos, verrières, vitrines monumentales ou blocs percés de meurtrières, puits de lumières ...

Les bibliothèques ont utilisé la plupart des matériaux offerts par les technologies nouvelles :

le béton armé, le verre filtrant, le plastique, pour accroître leurs capacités de stockage, pour mieux protéger les collections, pour assurer la transparence des lieux et l'agrément des locaux.

Les anciennes bibliothèques souffraient d'une image représentative d'un savoir austère , confiné dans

des espaces feutrés et qui limitaient leur accès à certains publics.

Les nouvelles bibliothèques ont osé des solutions architecturales audacieuses pour gagner un nouveau public grâce à un nouveau visage.

En vingt ans, l'image des bibliothèques a transformé l'image du livre.

Jacqueline GASCUEL (1) dresse un tableau de ces changements :

"Dans les années 1960-1970, il a fallu surtout rassurer et donner une image familière, non hiérarchique de la bibliothèque. Le lecteur devait y être le bienvenu, le personnage essentiel. Après des dizaines d'années d'une certaine forme de condescendance ou d'indifférence, il fallait l'attirer, lui montrer des gages de bonne volonté, presque d'amitié, pour lui rendre les lieux accessibles. Cela a donné des bâtiments indifférenciés, dilués dans l'univers urbain, compris dans d'autres édifices, aussi bien des immeubles d'habitation, des H.L.M., des centres commerciaux que des bâtiments publics, banals, sans doute, mais présents au sein de la cité. Depuis, l'image de marque des bibliothèques a évolué en particulier auprès du public. Il n'est plus nécessaire de rassurer. En revanche, on tente de créer l'événement, de déranger le lecteur et peut-être le bibliothécaire."

(1) GASCUEL Jacqueline. Les habitants du livre , bibliothèques-médiathèques : dossier thème : n° spécial congrès I.F.L.A. Techniques et Architecture, juin-Juillet 1989, n° 384, p.55-153.)

Cette évolution a été soudaine, en France. L'essor de la lecture publique, observé ces deux dernières décennies, marque l'aboutissement d'une prise de conscience : le constat d'une absence de développement des missions des bibliothèques tournées jusqu'alors presque exclusivement vers la conservation. Un contexte favorable exceptionnel a été créé pour y remédier : Une sensibilisation des élus, des décideurs et du public, des incitations à la construction par des aides, des conseils, des guides et des normes indicatives...

Le nombre de mètres carrés construits, des années 70 jusqu'à nos jours, est impressionnant.

Selon le rapport le plus récent publié en mai 1989 par la Direction du livre et portant sur les bibliothèques municipales mises en service entre 1974 et 1988, "la surface des équipements en service a pratiquement doublé entre 1971 et 1982, passant de 350 000 m² à 660 000 m² puis double à nouveau entre 1982 et 1988, pour atteindre fin 1988, 1 208 000 m².

Mais c'est un aboutissement tardif, au regard d'autres pays, anglo-saxons notamment.

Cet aboutissement tardif a engendré naturellement un effort plus grand et des délais plus courts pour rattraper les déficits accumulés, essentiellement dans le domaine de la lecture publique.

L'attention s'est tournée vers la conception des nouveaux équipements.

Au plan bibliographique, cela se traduit par de nombreux articles qui présentent, "en fanfare", les nouvelles constructions. A cela s'ajoutent les guides de constructions bien connus qui prodiguent d'utiles et

précieux conseils : "la Bibliothèque dans la ville", et "un espace pour le livre", absolument novateurs et qui sont des repères dans ce nouveau contexte d'entreprise générale pour une rénovation des bibliothèques.

On aurait pu s'attendre, quelques années après la vague des premières constructions, à des bilans partiels et à des réévaluations à partir de ces premières expériences. Alors que l'effort de développement se poursuit toujours, les bilans des premières constructions sont très peu nombreux : peu d'analyses systématisées sur les points forts et les faiblesses apparus au fil du temps.

Parmi les tentatives, on peut retenir essentiellement :

- un article paru dans le bulletin des bibliothèques de France en 1975 (2), qui fait apparaître certaines difficultés d'évolution, à travers un interview de trois responsables de bibliothèques construites dans les années 70. On y retrouve quelques-uns des problèmes signalés dans les résultats de cette enquête.

- une recherche restée à l'état de document de travail, beaucoup plus systématique, menée par la Direction du livre, Ministère de la culture, intitulée DESM 84 : Diagnostic des Equipements Mis en Service (Extraits en annexe).

(2) DANSET, Françoise, François, Edith et LOUIS, Pierre. Les construits des années soixante dix font le bilan : entretien avec la rédaction. Bulletin des Bibliothèques de France, 1965, t.30, n°1, p.18-29.

précieux conseils : "la Bibliothèque dans la ville", et "un espace pour le livre", absolument novateurs et qui sont des repères dans ce nouveau contexte d'entreprise générale pour une rénovation des bibliothèques.

On aurait pu s'attendre, quelques années après la vague des premières constructions, à des bilans partiels et à des réévaluations à partir de ces premières expériences. Alors que l'effort de développement se poursuit toujours, les bilans des premières constructions sont très peu nombreux : peu d'analyses systématisées sur les points forts et les faiblesses apparus au fil du temps.

Parmi les tentatives, on peut retenir essentiellement :

- un article paru dans le bulletin des bibliothèques de France en 1975 (2), qui fait apparaître certaines difficultés d'évolution, à travers un interview de trois responsables de bibliothèques construites dans les années 70. On y retrouve quelques-uns des problèmes signalés dans les résultats de cette enquête.

- une recherche restée à l'état de document de travail, beaucoup plus systématique, menée par la Direction du livre, Ministère de la culture, intitulée DESM 84 : Diagnostic des Equipements Mis en Service (Extraits en annexe).

(2) DANSET, Françoise, François, Edith et LOUIS, Pierre. Les construits des années soixante dix font le bilan : entretien avec la rédaction. Bulletin des Bibliothèques de France, 1965, t.30, n°1, p.18-29.

Hélas inachevée, elle n'a pas été rendue publique. 14 équipements y sont comparés, essentiellement pour vérifier l'adéquation de la programmation aux besoins réels : surface et répartitions des espaces.

Les conclusions de ces études partielles donnent à penser que des réévaluations dans la conception seraient nécessaires. Et cette recherche vise à déterminer quels sont les partis architecturaux qui favorisent les difficultés d'évolutions, quelles sont les difficultés d'adaptation des bibliothèques de lecture publique construites dans ces deux dernières décennies.

Hélas inachevée, elle n'a pas été rendue publique. 14 équipements y sont comparés, essentiellement pour vérifier l'adéquation de la programmation aux besoins réels : surface et répartitions des espaces.

Les conclusions de ces études partielles donnent à penser que des réévaluations dans la conception seraient nécessaires. Et cette recherche vise à déterminer quels sont les partis architecturaux qui favorisent les difficultés d'évolutions, quelles sont les difficultés d'adaptation des bibliothèques de lecture publique construites dans ces deux dernières décennies.

**POUR UNE GERONTOLOGIE DES EQUIPEMENTS : METHODOLOGIE
DE LA RECHERCHE**

L'introduction de la gérontologie dans le thème de cette recherche ne vise pas seulement à introduire de façon concise ses objectifs. Les principes de cette science ont été utilisés dans l'orientation de la recherche.

Dans l'acception ordinaire du terme, la gérontologie ne fait pas partie du vocabulaire de la construction ou de l'architecture, mais son approche du phénomène de vieillissement est applicable aux bâtiments.

La conception de la gérontologie dépasse le cadre purement médical, elle est biologique et sociale :

"Son objet est l'étude des modalités et des causes des modifications que l'âge imprime au fonctionnement vivant sur tous les plans(..) et à tous les niveaux de complexité (molécule, cellule, organe, organisme et population). Il s'agit donc là d'une approche particulière des problèmes de la vie plutôt que d'une discipline autonome : toutes les techniques des sciences biologiques et des sciences humaines peuvent et doivent contribuer aux progrès de la gérontologie. Aucun institut, ni aucun spécialiste, ne peut prétendre en dominer tous les aspects.(...)" (3)

(3) Encyclopaedia Universalis p.425

La gérontologie biologique essaye d'identifier les raisons des altérations que le temps apporte aux structures vivantes; elle mesure la baisse des performances physiologiques et psychologiques et tente de faire la part de l'hérédité et du milieu dans les différences de vitesse de vieillissement constatés d'un individu à l'autre.

La gérontologie sociale s'intéresse à tous les changements que l'âge provoque dans les relations sociales de l'homme.

La gérontologie étudie essentiellement deux aspects des modifications liées aux effets du temps :

- L'effet direct sur le sujet :

La dégradation progressive des possibilités et l'usure par la répétition, le travail, l'usage plus ou moins intense des fonctions.

- L'effet sur les relations entre le sujet et son environnement :

La désadaptation progressive dans un univers qui se transforme.

Difficultés, qui somme toute relèvent également de la problématique de l'évolution des constructions c'est à dire :

- Usure et dégradation des constructions.
- Adaptation de la construction aux besoins nouveaux qui apparaissent.
- Adaptation aux évolutions de l'environnement dans lequel est situé le bâtiment.

Ainsi, les principes de cette science orientent-ils les axes de la recherche ayant conduit à l'élaboration de l'enquête et du questionnaire :

Le premier axe se trouve lié aux actions conjuguées du temps et de l'utilisation des locaux. Il concerne l'usure et la dégradation du premier et du second oeuvre, des mobiliers et des matériels.

Le deuxième axe, scindé en deux parties, est relatif à l'adaptabilité des bibliothèques face à l'évolution de leurs missions et aux transformations de leur environnement.

Une méthode d'analyse qui aborde, selon ces axes de recherche, tous les aspects de la question a été élaborée.

L'abord de cette recherche a été nécessairement marqué par un certain empirisme lié à une faiblesse des documents de référence sur le sujet. En témoigne la faiblesse de la bibliographie directement liée à l'évolution des bâtiments et à l'impact du temps sur les constructions modernes en général et plus particulièrement des bibliothèques.

Quelques documents en relation avec le sujet ont été utilisés pour l'élaboration des hypothèses de recherche puis dans les résultats comme apport complémentaire :

- L'interview paru en 1985 dans le Bulletin des Bibliothèques de France et intitulé : "les construits des années soixante-dix font le bilan" :

Les responsables de trois équipements analysent l'évolution de leur bibliothèque, de façon informelle. L'entretien suit quelques grandes lignes, mais il est très ouvert et ne pose pas de questions précises.

Les trois équipements sont les suivants :
Bibliothèque publique de CERGY-PONTOISE, Bibliothèque municipale Pablo Neruda de MALAKOFF et
Bibliothèque-Médiathèque de la ville de METZ.
Ces trois équipements que beaucoup de choses opposent, leur âge, l'importance de la ville et leur implantation notamment, ont un point commun : ils sont habités depuis un temps suffisamment long (cinq ans pour le plus récent) pour susciter davantage qu'un simple état des lieux.

L'intérêt de cet article pour notre étude réside dans son aspect exploratoire qui est favorisé par l'absence de grille d'analyse préalable.

Le site d'implantation , les partis architecturaux, le programme, les impressions des utilisateurs professionnels constituent l'essentiel des points abordés. L'analyse est assez générale et la question du vieillissement des matériaux, des intérieurs et des mobiliers n'est pas évoquée.

C'est une des lacunes que s'efforce de combler le questionnaire qui a été élaboré pour comparer de façon systématique les équipements.

Ce questionnaire a été construit, testé puis complété à partir de l'analyse détaillée de la médiathèque Grand-Place à Grenoble , suivant les axes de la problématique déjà exposés.

Les limites de cette enquête sont déterminées par l'échantillonnage et le nombre de réponses (voir en annexe).

Au delà de ces limites, on pourrait imaginer que cette étude "gérontologique" soit systématisée et puisse être occasionnellement incluse dans un des éléments des rapports fournis à la Direction du Livre par les bibliothèques. Des recoupements plus nombreux seraient alors possibles pour vérifier si les problèmes sont communs et même en faire apparaître d'autres.

On pourrait imaginer également que cette étude porte sur différents types de bibliothèques et non pas seulement sur des bibliothèques essentiellement vouées à la lecture publique : des bibliothèques d'étude et de conservation, des bibliothèques universitaires dont il serait très intéressant d'analyser l'évolution...

Autant de possibilités qui n'ont pu être mises en oeuvre pour cette recherche, et qui limitent ces résultats à ce qui a été intitulé dans l'exposé du sujet : une contribution à une "gérontologie" des bibliothèques de lecture publique... dont il faut espérer qu'elle ne restera pas longtemps rarissime.

Ces moyens sont ceux d'une enquête réalisée sans l'appui, ni l'autorité d'un organisme central. Et donc, d'emblée, le choix des destinataires des questionnaires devait être limité. L'échantillonnage a été réalisé en recherchant l'homogénéité des répondants : de même vocation, d'implantation comparable, de taille semblable.

Il s'agit de bibliothèques centrales de lecture publique, mis à part la médiathèque de Grand-Place à Grenoble qui se situe dans un réseau décentralisé et qui par son importance peut y être assimilée. Elles ont été construites dans ces vingt dernières années mais elles ne sont pas trop récentes ce qui permet, dans l'analyse, de disposer d'un recul suffisant. Leur dimension est comprise entre 1400 et 6500 m² ce qui les rend comparables.

Certaines d'entre elles manifestent nettement des choix architecturaux emblématiques d'une conception qui a fait école ou qui a connu des répétitions assez nombreuses : Nevers pour sa verrière par exemple, la médiathèque de Grenoble Grand-place comme équipement intégré à un centre commercial, Cherbourg comme équipement inséré dans un centre d'action culturelle.

Les bibliothèques qui ont répondu au questionnaire sont les suivantes :

BELFORT, CHERBOURG, MULHOUSE, NEVERS ,
auxquelles s'ajoute la médiathèque de Grand-Place à
GRENOBLE dont l'analyse détaillée, a été réalisée sur
place.

Le nombre de réponses est assez faible mais les éléments de recherche déjà signalés constituent un apport complémentaire intéressant portant sur des équipements proches de notre échantillonnage :

METZ, CERGY-PONTOISE, MALAFOFF : article du Bulletin
des Bibliothèques

ANGERS, ANNECY, AVIGNON, BAGNEUX, CERGY, CHATILLON,
CHOLET, DIEPPE, EVRY, GAGNY, MIRAMAS, NEVERS, ST
QUENTIN, VALENCE : Diagnostic des équipements mis en
service, 1984.

Le questionnaire a été découpé en trois parties qui
découlent des axes de la problématique :

- Evolution des bâtiments, des mobiliers et des
matériels : usure et dégradation du premier et second
oeuvre.

- Evolution de l'implantation des services dans le
bâtiment : espaces qui ont été peu utilisés, espaces
qui sont devenus trop petits, reconversions et
réaffectations d'espaces.

- La bibliothèque et les évolutions de son
environnement.

LES RESULTATS ET CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

- Usure et dégradations
- Evolutions des implantations
- Evolutions des bibliothèques dans leur environnement.

L'appréciation des résultats doit tendre vers l'objectivité et il fallait éviter les impressions subjectives difficilement comparables d'une bibliothèque à une autre. Il n'empêche que la perception souvent diffuse du vieillissement des bâtiments, intérieurs et extérieurs, qui est plus particulièrement sensible à tout nouveau visiteur ou lecteur, fait partie de la problématique de l'évolution et de l'adaptation.

Mais toute tentative de justification d'une impression nécessite une définition du contexte de référence variable et complexe pour chaque individu.

Ce qui peut paraître démodé pour les uns ne l'est pas pour d'autres. Ainsi, par exemple : l'éclairage, qui est un élément important pour le fonctionnement d'une bibliothèque, où la lecture est l'activité fondamentale, est étudié plus particulièrement lors de la conception d'une bibliothèque.

Si on analyse rationnellement et objectivement cet élément, on constate qu'il donne encore satisfaction dans la majorité des bibliothèques, comme l'attestent

les résultats de l'enquête qui ne mentionnent pas de problèmes dans ce domaine.

Mais, si l'on a un regard plus subjectif, on constate que c'est ce qui contribue à donner souvent un aspect vieilli aux lieux.

Ce type de jugement subjectif ou esthétique sur les formes, couleurs ... est très difficilement exploitable dans une enquête et les questions concernant l'usure et les dégradations ont porté, exclusivement sur des constats évidents d'évolution des extérieurs et intérieurs des bâtiments ainsi que les mobiliers et matériels.

Usure et dégradation du premier et du second oeuvre :

Les résultats de l'enquête sur l'usure et les dégradations des équipements sont convergents :

L'un des fléaux essentiel, signalé dans les réponses au questionnaire, est l'humidité. Et cet inconvénient est particulièrement gênant pour une bibliothèque.

L'on sait que les fuites et infiltrations sont choses assez courantes dans les équipements anciens, on constate ici qu'elles persistent dans les constructions neuves et dans les bâtiments restaurés. On aurait pu supposer que les bibliothèques pour lesquelles ce problème est depuis longtemps une préoccupation importante, pouvaient éviter tous dégâts dus aux infiltrations, et fuites d'eau, préjudiciables aux livres.

Il est surprenant que les technologies actuelles de construction ne puissent les empêcher. En fait, elles permettent des audaces architecturales qui sont sources de difficultés.

La conception de verrières dans les nouveaux équipements et de toits plats a été fréquente dans les constructions de ces vingt dernières années, comme en témoigne l'article paru dans Livre-Hebdo N°18 du 1/5/89 intitulé "les verrières ont la cote".

"Les verrières sont entrées en force dans les bibliothèques. A la fois pour permettre à la lumière naturelle de pénétrer largement à l'intérieur et de rendre plus transparents les locaux, et pour gagner des espaces, à l'exemple notamment des bibliothèques municipales de Nevers ou de Saint-Quentin dans l'Aisne."

Précisément, Nevers fait partie des bibliothèques interrogées dans notre questionnaire : elle signale des fuites dans la verrière ainsi que Belfort.

Toutes les bibliothèques équipées d'une verrières ont constaté des infiltrations et souffrent d'une mauvaise isolation thermique.

Ce n'est pas la conception architecturale elle-même qui est en cause, mais plutôt le pari sur la technologie qui s'avère perdu dans la majorité des cas. Dans le même ordre d'idée, le défi technologique de Cherbourg et Nevers où l'on a placé les magasins au dessous du niveau de la mer ou au niveau de la rivière aboutit à un constat d'échec.

Une telle convergence des résultats donne à penser que des limites existent dans le pouvoir de la technologie face aux éléments naturels et qu'il faut évaluer le risque en fonction de la nécessité.

Cette question n'est pas secondaire : elle est actuellement au coeur d'un débat sur la construction de la bibliothèque de France où la capacité de conservation des livres anciens dans des tours de verre est contestée. Si l'on peut croire qu'elle n'est que le prétexte d'une querelle plus large, elle est néanmoins suffisamment importante pour avoir été choisie par ces contestateurs...

Que les dégradations soient accidentelles ou qu'elles soient liées aux activités normales d'accueil du public dans les bibliothèques, les réparations et l'entretien sont partie prenante d'un vieillissement plus ou moins rapide.

Par l'enquête, on a cherché à connaître les modalités d'entretien et de réparations dans les locaux. Il s'avère que les délais de réparations sont plutôt longs. Dans un rapport de 1987, la médiathèque de Grenoble Grand-Place, se plaint explicitement auprès de son autorité de tutelle de "La dégradation du patrimoine immobilier :

Des travaux concernant l'éclairage, les sols, les peintures, les réaménagements sont demandés sans succès depuis plusieurs années! C'est l'image du service qui en pâtit."

Les bibliothèques de Belfort et de Nevers trouvent également que les délais de réparations sont très longs.

Globalement, les situations sont assez peu variables d'une ville à l'autre. Il ressort de l'enquête à Grenoble, mais aussi de sondages dans d'autres villes que les schémas sont identiques :

Les délais plutôt longs sont imputables essentiellement à la lourdeur administrative. Les services techniques des villes réalisent le plus souvent les réparations de petite et moyenne importances, or ces services sont très centralisés et peu disponibles. Ils prennent d'abord en compte les nécessités réglementaires : tableaux électriques, fuite d'eau etc.. Les réparations ponctuelles et pourtant nécessaires ne sont évidemment pas prévues dans le budget de l'année.

L'absence d'autonomie des bibliothèques, dans ce domaine, ne leur permet pas de faire des choix et de restaurer rapidement une image qui peut se dégrader de plus en plus vite : le vandalisme ou la négligence n'étant plus guère limités par le respect du beau et du propre. (si toutefois ils peuvent l'être).

L'aspect général des mobiliers et des matériels est tout aussi important pour l'image des lieux.

Les mobiliers de bibliothèques sont prévus pour des services publics et sont fait pour durer. Les réponses sont peu nombreuses quant à leur usure et leur dégradation.

Les problèmes signalés concernent les rachats, la maintenance, et la fragilité des textiles.

Le réassort des mobiliers peut être problématique car la plupart des rayonnages, tables, chaises sont conçus dans une gamme d'ensemble. Tout élément qui ne peut être remplacé dans la gamme initiale, introduit une note discordante nuisible à l'image d'ensemble.

C'est le cas de la bibliothèque de Nevers dont les rayonnages ont été spécialement fabriqués lors de la conception, et pour lesquels il est impossible de se réapprovisionner.

N'en sera t-il pas de même pour le mobilier dessiné par l'architecte qui a conçu l'ensemble de l'équipement, comme celui, par exemple, de la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne ?

La maintenance du mobilier et des matériels trouvent des solutions diverses selon les bibliothèques interrogées. Il n'y a pas vraiment de politique et de budgétisation dans ce domaine (sauf pour l'informatique à Belfort).

Les personnels qui en sont chargés sont très divers et le coût moyen n'est pas évalué ni planifié.

L'exemple de Beaubourg, qui a maintes fois fait école n'est pas imité dans ce domaine. il est certain que les moyens ne sont pas comparables mais l'idée d'un responsable de la maintenance avec un budget pour cet usage est intéressante.

En matière d'usure et de dégradation, l'impact du temps atteint l'image de la bibliothèque et mérite beaucoup d'attention car il altère la qualité d'accueil

et nuit aux fonctions fondamentales de la bibliothèque telles que la conservation.

Evolution des implantations de services dans les bâtiments

Il existe une convergence certaine entre le document de la Direction du livre de 1984, l'enquête approfondie à Grenoble et des résultats de notre questionnaire, qui prouve que les bibliothèques adaptent le programme initial aux besoins qui évoluent.

Intervertir des services, supprimer, agrandir, c'est le lot de la plupart des bibliothèques. Il faut s'y résoudre parfois très tôt, comme l'indique la responsable de la bibliothèque de Belfort qui cite la permutation, dès l'ouverture, de la salle de travail en groupe avec celle des périodiques.

Il peut s'agir d'erreurs de conception initiale sans rapport avec l'adaptation des équipements à des besoins nouveaux. Aussi, dans l'étude de ces modifications, nous avons voulu ignorer les difficultés spécifiques à certaines bibliothèques, dues à ces erreurs de programmations ou à une situation locale particulière pour tenter de dégager dans les résultats les éléments récurrents, appartenant à la problématique générale de l'adaptation aux évolutions.

Des tableaux ont été réalisés à partir

- des réponses au questionnaire
- de l'enquête sur place à Grenoble
- des éléments d'enquête du Diagnostic des Equipements Mis en Service.

Le premier tableau met en évidence les points faibles pour chaque équipement.

Résultats du Diagnostic des équipements mis en service (réalisé en 1984)

Biblioth. de	ouverture depuis	espace pas ou peu utilisé	espaces trop petits	reconversions réaffectations
ANGERS	6 ans	salle de repos	discothèque	atelier enfant -> bureau caféteria -> salle de repos salle de repos -> bib.prof.
ANNECY	2 ans	atelier enfants	hall périodiques discothèque	prêt adulte -> artothèque cons.adulte -> coin ado.
AVIGNON	2 ans		discothèque	auditorium -> audiovisuel
BAGNEUX	1an	discothèque terrasse enfants		heure du conte -> salle d'animation (théâtre)
CERGY	5 ans	heure du conte	discothèque bureaux	atelier enfant -> bureaux auditorium -> stockage
CHATILLON	1 an	heure du conte		
CHOLET	6mois	heure du conte atelier enfants auditorium salle polyvalente	discothèque magasin	atelier de reliure -> manutention discothèque
DIEPPE	2 ans	terrasse de lecture	discothèque prêt adultes bureaux	périodique -> régie audiovisuelle salle de réunion -> auditorium

Résultats du DEMS 1984 (suite)

Biblioth. de	ouverture depuis	espace pas ou peu utilisés	espaces trop petits	reconversions réaffectations
EVRY	9 ans		consultation adu. discothèque	auditorium -> prêt discoth.
GAGNY	18 mois	salle polyvalente auditorium salle vidéo	discothèque	magasins -> bureaux manutention -> salle repos et bureaux semi-publics prêt adultes -> vidéo discothèque -> auditorium
MIRAMAS	2 ans	terrasse de lecture atelier enfants auditorium	consult. adultes discothèque bureaux	salle de formation -> audiovisuel cafétéria -> artothèque
ST QUENTIN	8 ans		bureaux	auditorium -> vidéo magasin bibliobus->discoth. prêt adultes -> bureaux salle polyvalente -> consultation enfants
VALENCE	18 mois	atelier enfants salle de travail en groupe	prêt enfants prêt adultes	atelier enfants -> salle de réunion auditorium -> vidéo manutention -> bureaux

Résultats du questionnaire (envoyé aux bibliothèques en 1991)

Biblioth. de	ouverture depuis	espaces non ou peu utilisés	espaces trop petits	reconversions réaffectations
BELFORT	10 ans	salle de travail en groupe Atelier photo	discothèque (extension)	coin repos enfants -> foyer personnel salle des périodiques -> salle de travail en groupe salle de travail en groupe -> bureau
CHERBOURG		salle d'expositions	réserve rangement des matériels bureaux, ateliers	atelier(partiellement) -> bureau
GRENOBLE Médiathèque Grand-Place) (enquête sur place : le plan des reconversions figure en annexe)	15 ans	diapositives reprographie	bureaux	vidéos -> salle expo salle expo -> artothèque prêt collectivités->bureau salle reprographie -> bureau salle lecture et usuels -> salle lecture et vidéos
MULHOUSE	10 ans			salle lecture et vidéos -> hall d'accueil (réaffectation)
NEVERS	8 ans		réserve rangement des matériels bureaux	vidéothèque-discothèque -> bib. du président (création)

Ce tableau synthétise les résultats bruts issus du Diagnostic des Equipements Mis en Service effectué en 1984, des résultats de l'enquête sur place et ceux du questionnaire. Il fait apparaître l'évidence et l'importance des adaptations.

A partir de ce premier tableau, on a comptabilisé par type d'activité, le nombre de fois où les secteurs étaient cités. Ceux qui sont le plus souvent cités sont évidemment ceux qui posent le plus problème et qui peuvent être considérés comme les points faibles.

Statistiques des tentatives d'adaptation pour les 18 équipements comparés

1. Secteurs des livres et périodiques
pour enfants et pour adultes, total des
citations 16 fois

(Prêt adulte : 2, prêt enfant : 6,
consultation adulte et enfant : 3 et 1,
périodiques adulte et enfant 1 et 3).

2. Secteurs des disques et de
l'audiovisuel (ils sont regroupés car
il s'agit de nouveaux supports dans les
bibliothèques) total des citations :
36 fois.

(Discothèque : 10 , auditorium : 15,
audiovisuel: 11)

3. Secteurs de l'animation , total des
citations : 21 fois

(Ateliers enfants: 7, heure du conte : 3, terrasse de lecture enfants : 4, salle polyvalente et d'animation 7)

4. services internes : 39 fois.

(bureaux : 18, salle de réunion, reliure et manutention : 5, salle de réunion et travail en groupe : 5, salle de repos : 5, magasins et stockage de matériels : 6).

Ces statistiques générales ne tiennent pas compte de la nature du problème pour lequel est cité tel ou tel secteur. Leur intérêt est qu'elles mettent en évidence les secteurs d'activité dont l'implantation n'est pas en adéquation avec la fonction. Soulignons d'abord que les secteurs traditionnels sont ceux qui sont le moins cités : prêt, consultation des livres et périodiques.

Par contre, les services internes (les bureaux surtout : 18 fois) viennent en tête. Suivent ensuite les secteurs relativement récents dans les bibliothèques tels que les discothèques et l'audiovisuels puis les services d'animation.

En orientant le tri statistique vers les types de problèmes rencontrés dans les secteurs d'activités, on obtient les résultats suivants :

ESPACES PAS OU PEU UTILISES	ESPACES TROP PETITS	RECONVERSIONS REAFFECTIONS
<u>ANIMATION</u> total : <u>13</u> atelier enfant 4 terrasse enfant 3 salle polyvalente 3 heure du conte 3	<u>DISCOTHEQUE</u> total : <u>10</u> SERVICES INTERNES total : 10 bureaux 7 stockage matériel 2 magasin 1	<u>SERVICES INTERNES</u> total <u>28</u> bureaux 10 reliure manutention 6 salle de réunion 5 salle de repos 4 magasin 3
<u>DISCOTHEQUE ET</u> <u>AUDIOVISUEL</u> total : <u>5</u> auditorium 3 discothèque 1 salle vidéo 1	<u>SERVICES DE PRET ET</u> <u>CONSULTATION LIVRES</u> total : <u>6</u> prêt aux adultes 1 aux enfants 1 consultation adultes 3 périodiques 1	<u>DISCOTHEQUE</u> <u>AUDIOVISUEL</u> total <u>21</u> audiovisuel 10 auditorium 7 discothèque 4
<u>SERVICES INTERNES</u> total : <u>3</u> salle de réunion 2 salle de repos 1		<u>PRET, CONSULTATION</u> <u>PERIODIQUES ADULTES</u> <u>ET ENFANTS</u> total <u>11</u> prêt adultes 3 coin adolescents 4 consultation adultes 4 consultation enfants 1 périodiques 1
<u>SERVICES SPECIALISES</u> total : <u>3</u> atelier photo 1 diapositives 1 reprographie 1		<u>ANIMATION</u> total <u>8</u> heure du conte 1 salle animation/expo 4 atelier enfants 3

Au vu de ces tableaux, l'analyse des résultats concernant :

- les espaces peu ou pas utilisés
- les espaces trop petits
- les espaces reconvertis ou réaffectés

aboutit aux conclusions suivantes :

ESPACES PAS OU PEU UTILISES :

15 bibliothèques sur 18 ont des espaces peu utilisés ou inutilisés.

C'est un nombre important d'autant plus qu'il n'est pas rare de voir plusieurs espaces inutilisés par bibliothèque (7 sur 10). Ils se situent dans des activités au contenu variable et qui a évolué telles que l'animation, ou dans des activités nouvelles pour les bibliothèques, à l'époque de leur construction.

Dans les espaces d'animation, les suppressions d'ateliers et de salle d'heure du conte sont fréquentes, comme le montre le dernier tableau.

Faut-il attribuer cela à l'évolution des fonctions d'animation dans les bibliothèques qui conduit à une désadaptation des espaces prévus pour ces activités ? Dans bien des bibliothèques, les ateliers "plastiques" d'animations avec les enfants autour du livre et même l'heure du conte disparaissent et un recentrage des activités d'animation a lieu, plus proche de la lecture et de la documentation.

Faut-il attribuer cela à des carences d'effectif qui obligent le personnel à effectuer prioritairement le prêt et le conseil au lecteur ?

Ces hypothèses pourraient être confirmées par une étude portant sur les effectifs des bibliothèques concernées.

LES ESPACES TROP PETITS :

10 équipements sur 17 ont des discothèques trop petites (celle de Bagneux ne fonctionnait pas lors de l'enquête du DEMS en 1984).

Sur ce point les normes ont évolué de 1975 à 1982, préconisant le doublement des surfaces des discothèques. Une enquête auprès de responsables d'équipement construits très récemment permettrait de dire si les surfaces actuelles sont plus satisfaisantes. C'est une lacune de cette étude, qui ne peut que signaler le problème et n'a pu, faute de moyens affiner ces résultats.

Les bureaux sont cités 7 fois, comme étant en nombre insuffisant, chiffre qui place le problème immédiatement après celui des discothèques. Une raison peut-être avancée : la fluctuation du nombre des personnels en poste avec une augmentation consécutive à l'essor de la lecture publique et à la politique d'incitation à la création de postes depuis 1982.

LES RECONVERSIONS ET LES REAFFECTATIONS :

Le nombre des échanges, déménagements de secteurs est très important.

C'est un point essentiel qui ressort des tableaux présentés. En témoigne également, le plan d'évolution de la médiathèque de Grenoble (voir en annexe), qui permet de comptabiliser 14 réaffectations et reconversions en 12 ans pour les deux niveaux de cette médiathèque.

Comme le montrent les tableaux, la plus grande part des reconversions se situe dans les services internes et dans les activités nouvelles des bibliothèques, essentiellement l'audiovisuel.

Les bureaux des services internes sont cités le plus souvent (10 fois pour 18 bibliothèques). C'est le même chiffre que l'on a trouvé dans la rubrique "espaces trop petits", ce qui montre que l'on a cherché, par des déplacements dans les espaces publics surtout, à gagner de nouveaux espaces pour ces bureaux.

L'audiovisuel vient en tête également avec 10 reconversions. Une raison peut-être avancée, qui n'est pas trop hasardeuse : la nouveauté de ce service dans la bibliothèque favorise des incertitudes et des hésitations dans l'implantation. La médiathèque de Grenoble a plus particulièrement "promené" ce service, allant jusqu'à le déplacer extra muros.

Il est naturel que l'introduction d'innovations, de toute nature, génère des transformations pour adapter les locaux à leur implantation.

Ce qui est difficile à gérer actuellement, c'est l'accélération du phénomène dans ces dix dernières années environ. Les missions des bibliothèques se diversifient et s'étendent, les moyens d'accès à l'information changent.

On voit apparaître dans les bibliothèques : des logithèques, des artothèques, des laboratoires de langue...

De nouveaux moyens techniques modifient les accès à l'information : avec le minitel, les catalogues en ligne ou les C.D. R.O.M., les déplacements vers la salle des catalogues sont inutiles. Certains imaginent même des bibliothèques sans livres, avec un accès à distance aux sources d'information grâce à la numérisation des données.

Les nouvelles technologies modifient et modifieront encore considérablement les méthodes de travail ; des organigrammes différents sont nécessaires et apportent des changements dans l'organisation des espaces dans les services internes notamment.

Tout cela est, plus qu'autrefois, difficilement prévisible dans un programme. La prospective relève de la divination. C'est d'ailleurs un art ou une science que l'on évite et généralement, lors d'une nouvelle construction, c'est les normes indicatives qui servent de base essentielle au programme.

Les normes indicatives ont eu un effet très favorable sur le développement des bibliothèques, limitant les erreurs de conception, accompagnant, justifiant la démarche du bibliothécaire auprès des décideurs.

Les premières normes ont été établies en 1972 à l'occasion du 6ème plan et inspirées de documents disponibles à l'époque comme les travaux de Jean Bleton

et les prescriptions d'ordre général pour la construction réalisées par le Service des Bibliothèques Municipales.

Mais ces normes n'intégraient pas la notion de réseau avec le rôle respectif des centrales et des annexes dans des données chiffrées et réservaient une place médiocre aux sections enfants et aux discothèques.

Les normes de 1975 ont été élaborées par un groupe de travail de la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique. Elles ont été chiffrées en fonction de la population à desservir : surfaces, nombre de documents, effectifs des personnels acquisitions...

Mais les bibliobus, les fonds anciens, les éliminations, les documents autres que les livres et les disques sont restés hors normes. Elles proposaient un plus grand nombre d'annexes avec de plus grandes surfaces et pour les centrales une augmentation des secteurs jeunesse.

Les dernières réévaluations de 1980 et 1984 touchent le programme qualitatif (organigrammes de liaison entre les différents services) et le quantitatif :
doublement des collections de disques et cassettes, et un accroissement important des personnels qualifiés.

Comme le montre cet historique de l'élaboration des normes indicatives, on a tenté de suivre au mieux l'évolution des missions des bibliothèques et d'intégrer de nouvelles données ; mais avec de plus en plus de difficultés : ces normes ne parviennent pas à

précéder ou simplement à accompagner les évolutions dans de courts délais.

L'attribution très normative et très délimitée d'espaces à une fonction bien déterminée est un pari audacieux sur l'avenir car elle fige l'état d'une bibliothèque selon une conception datée.

L'attribution de mesures relativement précises pour chaque secteur de bibliothèque est devenue problématique.

Il faut souligner d'autre part que les normes encore en vigueur actuellement ont sept ans...

Elles sont obsolètes, contestables dans leur forme et sans doute dans leur principe contraignant qui occulte parfois la nécessité d'une réflexion adaptée à des réalités et des contextes locaux particuliers. Elles ne favorisent pas dans leur principe, la recherche imaginative dans la conception d'un équipement.

Comme le dit l'architecte Louis Kahn :

"Pour une bibliothèque, l'ordre spatial qui répondrait aux multiples relations entre les livres, les gens et les services, pourrait posséder la qualité universelle de s'adapter à des besoins humains qui changent, exprimables dans une architecture".(4)

Il n'est pas simple pour le bibliothécaire de justifier auprès de son autorité de tutelle, ces transformations.

(4) Bibliothèques-médiathèques : dossier thème : numéro spécial congrès I.F.L.A. Techniques et Architectures, Juin-Juillet 1989, n° 384, p.55-153.

Car les reconversions et réaffectations des services dans le bâtiment qui marquent la volonté et parfois la nécessité de prendre en compte l'évolution des missions des bibliothèques, sont aussi, le signe d'une certaine errance quant au rôle exact de la bibliothèque dans certaines activités.

Quiconque a fait l'épreuve de ces transformations peut témoigner des difficultés de leur réalisation.

Quand on demande dans le questionnaire quels principes de réaménagement seraient adoptés dans le cas d'une nouvelle construction, la bibliothécaire de Cherbourg répond :

"Savoir qu'on ne pense pas à tout et que les évolutions futures ne sont pas toujours prévisibles, donc rechercher des solutions ménageant de la souplesse"...

Mais la flexibilité n'est que rarement incluse dans les programmes de bibliothèques.

Quelques grands établissements culturels, pour lesquels les investissements financiers étaient importants, ont essayé dans leur programme de faire des prévisions et de rendre leurs espaces évolutifs dès la conception.

C'est le cas du centre Georges Pompidou qui a imposé dans son programme le principe de flexibilité, considérant que dans un contexte de crise de la culture et d'accélération des événements, "nul ne peut dire que les activités culturelles prévues aujourd'hui ne devront pas être repensées demain.(5)

(5) MOLLARD Claude. L'enjeu du centre Georges Pompidou. U.G.E.1977. 307 p.)

Le principe de flexibilité, déjà ancien a été appliqué essentiellement dans l'industrie.

D'un point de vue technique, ce principe est complexe. Selon Alain Pelissier(6), il apparaît en 1912 :

Peter BEHRENS réalise pour la fabrique de tubes Mannesmann à Dusseldorf, un système de niveaux libres où la construction ne repose pas sur les murs de refend.

On a cherché ensuite à éliminer les points durs, comme les appelle Franz Fuegg (7): le passage des fluides, les éléments porteurs et les ouvertures, qui sont des obstacles à la réalisation des équipements évolutifs.

Mrs Piano et Rogers, architectes du Centre Georges Pompidou ont déportés ces points durs à l'extérieur du bâtiment : sur la façade Ouest pour les escaliers mécaniques et ascenseurs, et sur la façade Est pour la circulation des fluides (câbles, gaines eau).

Mais il semble que la flexibilité conduise à une banalisation des espaces qui ne convient pas à tous les types d'équipement.

(6) (De l'ouverture et de la fermeture : recherche sur l'espace contemporain dans les lieux de travail. Technique et architecture, juillet 1988, n° 378, p. 62-65)

(7) (les bienfaits du temps : essai sur l'architecture et le travail de l'architecture, Lausanne : Presses Polytechniques Romandes, 1985. 294 p.)

C'est ce que Bernard PINGAUD note dans un rapport de mai 1989 à la Direction du livre et de la lecture(8) :

"que peuvent faire les bibliothèques pour élargir leur clientèle aux faibles et moyens lecteurs ? (...)

D'abord me semble t-il réfléchir aux obstacles qui freinent cette fréquentation et que les habitués, à commencer par les bibliothécaires eux-mêmes ne mesurent pas toujours :

Premier obstacle, l'ampleur des espaces, l'uniformité du décor dans les grands établissements. On l'a constaté même dans une bibliothèque expressément conçue pour un large public, comme la B.P.I. :

Les nouveaux lecteurs, observe Mr MELOT, son Directeur, seraient moins perdus si l'espace était découpé en alvéoles, par secteurs (...)"

La flexibilité du bâtiment impose une structure d'aspect uniforme ou répétitif et nuit à l'exigence d'identification des lieux par le public ce qui va à l'encontre des objectifs fondamentaux des bibliothèques.

Mme Baty-Tornikian (9) souligne les risques de banalisation induits par le concept d'évolutivité : "Est-ce que l'évolutivité ne devient pas en fait de joli concept, bernerie et ne recouvre t-elle pas en fait et plus simplement l'apparition volontaire et définitive de l'architecture très pauvre ?"

(8)(Le Droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1989. 96 p.)

(9) (architecture, mouvement continuité n°35, décembre 1977)

Pour une bibliothèque, la fonction doit être facilement identifiable par ses utilisateurs. La forme doit leur donner envie de se l'approprier.

Une architecture réussie reflète l'image, les valeurs qu'ils attendent d'une bibliothèque.

l'usage de la flexibilité est délicat car si elle n'abolit pas tout rapport entre l'enveloppe et l'activité qu'elle abrite, elle le rétrécit.

On ne peut donc, en conclusion de cette partie, proposer une simple alternative entre les normes et la flexibilité comme réponse aux difficultés importantes et fréquentes d'adaptation des espaces aux évolutions.

EVOLUTION DES BIBLIOTHEQUES DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Ce dernier axe de la recherche est destiné à évaluer l'évolution de la situation de la bibliothèque dans la cité.

Le site dans lequel est implanté une bibliothèque est déterminant pour sa fréquentation. L'appel au lecteur, comme dans ^{des} services commerciaux, est tout aussi important pour la fréquentation, que le soin apporté à sa satisfaction.

Les bibliothèques sont avant tout au service du public et ne peuvent se trouver à l'écart des zones fréquentées d'une ville. C'est un principe bien admis et elles sont en général bien placées.

Mais le paysage urbain d'une ville évolue et il arrive que les pôles d'attraction se déplacent.

Face à ces évolutions, quels sont les difficultés rencontrées par les bibliothèques construites dans ces vingt dernières années, et quelle est la nature des risques encourus ?

Dans l'article déjà cité : "les construits des années soixante dix font le bilan", Pierre Louis, responsable de la bibliothèque de Metz parle de l'évolution négative de l'environnement de la bibliothèque :

"La bibliothèque a été légèrement excentrée pour être implantée dans le nouveau quartier du Pontiffroy, qui, à l'origine devait être un nouveau centre d'activité en ville. Or ce quartier n'a pas eu l'extension prévue et sept ans après son ouverture, la médiathèque reste entourée de cellules commerciales souvent vides ou murées. Elle se trouve à 10 bonnes minutes de marche du

centre-ville avec un accès essentiellement piétonnier. On ne se rend guère à la médiathèque en faisant ses courses, ou même en allant "en ville" ; ce problème d'accès en cul-de-sac se double d'un défaut de lisibilité architecturale : pour la quasi-totalité des usagers, venir à la médiathèque implique contourner ou longer un bâtiment que l'on ne perçoit jamais pour lui-même. L'entrée principale est définitivement tournée vers ce qui ne sera probablement jamais le coeur d'un quartier vivant."

Les conséquences du sous-développement du quartier dans lequel est situé la médiathèque de Metz sont importantes :

- Perte de fréquentation car la démarche du public pour se rendre à la médiathèque doit être plus volontariste.
- Absence de lisibilité du lieu qui nuit à sa publicité et qui est regrettable pour la conquête de nouveaux lecteurs.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Lui est comparable celui de la médiathèque Grand-Place à Grenoble.

En 1975, cette médiathèque a été implantée dans un centre commercial qui avait, à l'origine, une dimension culturelle. La galerie Grand-Place n'a pas été créée seulement dans un but lucratif et commercial. Il y avait la volonté d'élus de donner un "plus" à un centre commercial ordinaire. D'ailleurs, il s'appelait à l'origine "Centre de vie et de commerce". Cette médiathèque avait à l'origine un certain prestige auprès des commerçants.

1986-1987, sont des années charnières dans l'histoire de cette médiathèque.

Le magasin FNAC quitte le centre commercial et s'installe au centre ville.

Les 5 salles de cinéma de Grand-Place ferment leurs portes.

Et la dimension culturelle dans laquelle s'inscrivait parfaitement la médiathèque est de plus en plus réduite.

Ce centre commercial qui était le plus important de Grenoble s'est peu à peu trouvé en concurrence avec d'autres centres qui se sont multipliés aux entrées de la vallée.

Cette multiplication a amorcé le déclin du centre de Grand-Place et une régression de la fréquentation de la médiathèque.

Enfin, le magasin qui remplace la FNAC occulte partiellement l'entrée de la médiathèque qui se trouve dans la même situation que celle de Metz, avec une entrée devenue quasiment confidentielle.

Les médiathèques de Metz et de Grenoble illustrent les risques d'évolution de la situation d'une bibliothèque dans des quartiers en cours d'aménagement et dans un environnement commercial fluctuant, qui détermine à lui seul l'essentiel de la chalandise.

A un degré moindre, la bibliothèque de Belfort connaît aussi des évolutions dans son environnement : un nouvel ensemble immobilier a été construit sur l'emplacement d'un grand parking gratuit (proche de la bibliothèque) ce qui a eu des incidences sur la fréquentation.

Un super marché a été remplacé par une galerie marchande. Une cafétéria a été fermée.

Le magasin FNAC quitte le centre commercial et s'installe au centre ville.

Les 5 salles de cinéma de Grand-Place ferment leurs portes.

Et la dimension culturelle dans laquelle s'inscrivait parfaitement la médiathèque est de plus en plus réduite.

Ce centre commercial qui était le plus important de Grenoble s'est peu à peu trouvé en concurrence avec d'autres centres qui se sont multipliés aux entrées de la vallée.

Cette multiplication a amorcé le déclin du centre de Grand-Place et une régression de la fréquentation de la médiathèque.

Enfin, le magasin qui remplace la FNAC occulte partiellement l'entrée de la médiathèque qui se trouve dans la même situation que celle de Metz, avec une entrée devenue quasiment confidentielle.

Les médiathèques de Metz et de Grenoble illustrent les risques d'évolution de la situation d'une bibliothèque dans des quartiers en cours d'aménagement et dans un environnement commercial fluctuant, qui détermine à lui seul l'essentiel de la chalandise.

A un degré moindre, la bibliothèque de Belfort connaît aussi des évolutions dans son environnement : un nouvel ensemble immobilier a été construit sur l'emplacement d'un grand parking gratuit (proche de la bibliothèque) ce qui a eu des incidences sur la fréquentation.

Un super marché a été remplacé par une galerie marchande. Une cafétéria a été fermée.

La bibliothèque de Cherbourg n'a pas ce genre de problèmes, car elle est située dans le centre ville ancien où l'environnement est stable.

Sur cinq bibliothèques interrogées à ce sujet, trois d'entre elles énoncent des difficultés de même nature... il faut donc considérer que l'évolution de l'environnement est de nature à modifier le rapport d'une bibliothèque à son public.

Un des fondements de la bibliothèque se trouve ainsi transformé peu à peu : sa situation dans le contexte culturel et social qui avait été soigneusement choisi ou prévu lors de sa construction. Mais y peut-on grand chose lorsqu'on est simple bibliothécaire et que cette évolution est liée à l'urbanisme et aux décisions politiques d'une ville ? seule une présence forte de la bibliothèque peut limiter des volontés expansionnistes commerciales.

CONCLUSION :

Le risque de cette recherche fondée essentiellement sur le diagnostic était de ne rencontrer qu'une multitude de problèmes tous différents et liés aux conditions locales particulières de chacune des bibliothèques.

Il fut surprenant de voir très souvent converger les réponses. A mesure que les résultats étaient rassemblés selon les axes de la recherche, les fils se sont rejoints pour former quelques cordes solides.

Ainsi sont apparues quelques conclusions qui s'imposent nettement, mais aussi quelques pistes qu'il faut considérer comme des hypothèses. C'est logique car cette recherche est volontairement partielle, à la mesure des possibilités d'enquête, et de l'objectif fixé : une contribution à une gérontologie des équipements.

Cette étude montre d'abord que le sujet est rarement abordé et jamais dans tous ses aspects alors que la nécessité en devient urgente. Comme le dit Mme M.F. Bisbrouck : "sur la question fondamentale de l'évolution des bibliothèques, de nombreux domaines d'étude restent en friche, faute de jardiniers pour les desherber et les cultiver"...(11)

Or, c'est à partir des bilans sur les constructions que les normes, les guides, toutes les aides nécessaires pour éviter les écueils dans une nouvelle construction ont été élaborés.

La prévision fait partie de la prévention des difficultés d'évolution ultérieures des équipements.

On a vu que les difficultés d'adaptation les plus nombreuses sont d'ordre structurel. Il est indispensable de reconsidérer l'adéquation des normes encore actuellement en vigueur depuis sept ans, ou bien

(11) Interlignes : dossier bâtiments.n°9, Décembre 1988, ed. Mémoires vives.

de s'en tenir à d'autres solutions plus souples, dans les limites de la finalité profonde de la construction. C'est à dire en considérant que la bibliothèque est la "maison des livres" et la "maison des hommes", et non pas seulement une maison évolutive.

Les conséquences de l'évolution de l'environnement autour de la bibliothèque sont assez remarquables dans les résultats de la recherche pour susciter la prudence dans l'implantation initiale et la vigilance lorsque cela est possible.

Enfin, il apparaît que l'image des bibliothèques n'est pas préservée autant qu'elle devrait l'être des effets du temps, sans doute parce qu'elle n'est pas suffisamment prise en compte.

Parallèlement, on ne peut s'empêcher de remarquer que dans le domaine économique, là où le public est un consommateur qui apporte des bénéfices immédiats et tangibles, tous les moyens sont mis en oeuvre pour le séduire de façon constante.

ANNEXES

1. Fiches techniques des bibliothèques sur lesquelles a porté l'enquête
2. Questionnaire et synthèse des réponses
3. Plan des reconversions dans la médiathèque de Grand-Place à Grenoble
4. Extraits du D.E.M.S. 84 (introduction et conclusion)

1. **Fiches techniques des bibliothèques
sur lesquelles a porté l'enquête**

FICHES TECHNIQUES DES BIBLIOTHEQUES
SUR LESQUELLES A PORTE L'ENQUETE

	Population	Surface (en m ²)	mise en service	opération C=construction A=aménagement
ANGERS	141 143	6260	1978	C+A
ANNECY	51 593	2991	1981	C
AVIGNON	91 100	4410	1982	A
BAGNEUX	40 400	1970	1983	C
BELFORT	53 739	2750	1981	C
CERGY	48 800	2100	1979	C
CHATILLON	24 900	2010	1983	C
CHERBOURG	30 112	2500	1981	C+A
CHOLET	56 500	3348	1984	C
DIEPPE	36 400	2254	1982	C
EVRY	22 700	2000	1975	C
GAGNY	34 900	1460	1983	A
GRENOBLE	159 503	2570	1976	C
MIRAMAS	60 800	3000	1982	C
MULHOUSE	113 794	6000	1982	C+A
NEVERS	44 800	2856	1983	C+A
ST QUENTIN	65 067	1500	1976	C
VALENCE	68 100	3100	1983	A

**2. Questionnaire et
synthèse des réponses**

QUESTIONNAIRE

Pour simplifier la présentation, les bibliothèques ayant répondu au questionnaire sont présentées comme suit :

Bibliothèque municipale de Belfort : BMB
Bibliothèque municipale de Cherbourg : BMC
Bibliothèque municipale de Mulhouse : BMM
Bibliothèque municipale de Nevers : BMN

EVOLUTION DES BATIMENTS

*1/ Depuis la construction, avez vous constaté des dégradations du gros oeuvre (murs, toitures, extérieurs etc.?)
Si oui pouvez vous indiquer Sur quels éléments des bâtiments, la nature des dégradations ?*

BMB : Fissures sur murs et dalles
Infiltrations dans les magasins situés en sous-sol.

BMC : Problèmes de toitures et évacuation des eaux pluviales. Ouvertures (en 10 ans pratiquement toutes les ouvertures de fenêtres sont défectueuses)
Infiltrations et humidité dans la partie en sous-sol du bâtiment

BMM : Usure normale pour les murs.

Toiture en shingle : ceux-ci ne tiennent pas correctement : se détachent tombent etc.
Problèmes également d'étanchéité.

BMN : fuites dans la verrière.

2/ Ces dégradations sont-elles imputables au choix des matériaux (par exemple le verre) ou à des options dans la conception (par exemple des toits plats), à d'autres causes ?

BMB : défaut d'étanchéité sur la verrière et infiltrations lors de grosses intempéries.

BMC : sans doute en grande partie à des options dans la conception :

Je pense à la toiture : existence de terrasses.

Plus globalement, la contrainte architecturale de l'emplacement : le bâtiment accolé au théâtre 19ème, classé monument historique, ne pouvant s'élever au dessus de celui-ci a été enterré, d'où des problèmes

permanents d'humidité, d'infiltration... dans le sous-sol (en dépit de fondations spéciales, d'un système de pompes refoulantes, puisque nous sommes en dessous du niveau de la mer, laquelle es à 50 mètres à peine de la bibliothèque.

Choix des matériaux sans doute : fenêtres.
et peut-être aussi d'entretien.

BMM : du choix des matériaux pour la toiture et peut-être à la conception (toit plat) pour l'étanchéité.

BMN : problème de réalisation par l'entreprise.

3/ Avez vous constaté des dégradations dans les intérieurs des bâtiments (second oeuvre : sols, peintures etc.) ? Si oui, indiquez les lieux et type de dégradations, et si elles sont récentes ou non. Indiquer pour chaque cas, quelles ont été les solutions adoptées : remplacement ou réparations ?

BMB : taches aux plafonds et sur revêtements de sol (moquette)

Fissures sur cloisons consécutives aux fissures sur gros oeuvre.

Arrachement du carrelage (toilettes).

BMC : dégradations dues à l'humidité ou fuite (peintures, sols), notamment dans le local prévu pour "l'heure du conte" et les animations de la section jeunesse, situé en sous-sol. (La fuite a été colmatée mais on attend la remise en état depuis ... 1985)
Moquettes de zones publiques plus que fatiguées... (changements demandés en vain depuis 2 ans)
Revêtements muraux salis.

BMM : fissures en droit des joints de dilatation (assez récentes) réparations effectuées.

Peinture : usure normale.

BMN : peintures : entrée, salle du personnel.

Moquette : secrétariat et attente.

Champignon dans les magasins.

4/ Quelles en sont les causes ?

BMB : infiltrations et malfaçons d'origine.

BMC : humidité : causes déjà explicitées plus haut.
Pour les moquettes, il s'agit sans doute d'une usure normale (mais elles seront remplacées le moment venu par des sols plastiques plus faciles à entretenir).
Les revêtements muraux tissu, clairs étaient sans doute une erreur, surtout en section jeunesse...

BMM : sans doute défauts de conception ou de réalisation.

BMN : humidité.

5/ *Qui décide des réparations à effectuer ?
(Services techniques de la ville ou
autres décideurs)*

BMB : les services techniques

BMC : Les services techniques de la ville sur notre proposition, avec l'accorde de l'adjoint et dans la limite des crédits disponibles...

BMM : Le service lui-même avec une demande de travaux aux services techniques de la ville.

BMN : services techniques de la ville.

6/ *Qui les réalise en général ?*

BMB : entreprises privées dans le cadre d'un marché (passé pour la maintenance du patrimoine communal).

BMC : les travaux d'entretien, en général, les services techniques de la ville.

Les plus gros chantiers, des entreprises privées.

BMM : les services techniques dans 80% des cas.

BMN : Des entreprises extérieures.

7/ *Pensez-vous que les délais sont corrects
ou longs ou très long ? Dans ce dernier
cas, à votre avis, pourquoi ?*

BMB : Délais très longs du fait des procédures
administratives et budgétaires.

BMC : C'est selon...

Les interventions urgentes sont traitées rapidement par
les services techniques de la ville, mais les suites
peuvent être longues (ex. : repose de dalles dans les
faux-plafonds, raccords de peintures etc.)

Pour d'autres problèmes on peut attendre des années...
(exemple : les fenêtres)

BMM : plutôt corrects.

BMN : longs, voir très longs...

L'EVOLUTION DES MOBILIERS ET DES MATERIELS :

1/ Quels ont été les mobiliers les plus fragiles ?

BMB : les sièges lecteurs (fauteuils, chauffeuses)

BMC : à l'origine les étagères (!!) ; les tasseaux sur lesquels reposent les étagères cassaient net ; depuis, le constructeur a remédié à ce défaut de conception et nous n'avons plus de problèmes.

Problème avec les chaises dont le revêtement de tissu est très sali.

Mais dans l'ensemble, le mobilier a bien tenu le choc.

à signaler : les chariots à livres - trop lourds et trop massifs qui se sont cassés les uns après les autres... ont été remplacé par des chariots Borgeaud.

BMM : de fragilité égale.

BMN : Chauffeuses et tables basses

Bacs à BD, poufs l'heure du conte.

2/ Est-ce dû à leur conception ou aux matériaux employés ?

BMB : dans certains cas : ex. revêtements en tissu des chauffeuses (brûlures avec des cendres de cigarettes)

BMN : conception pour les chauffeuses et les poufs ;
et pour les tables basses et les bacs à BD : matériaux
employés

3/ *Autre réponse ?*

BMB : les types de sièges acquis ne correspondaient pas
forcément à un usage "intensif" tel qu'en bibliothèque.

BMM : usure normale.

BMN : mauvais traitements des lecteurs.

4/ *Y a t-il des problèmes de réassort ?*

BMB : non, jusqu'à présent !

BMC : non, nous avons presque chaque année acheté un
peu de mobilier pour compléter ou modifier la
disposition des collections sans rencontrer de
problèmes de réassort.

BMM : non (fournisseur unique)

BMN : oui pour les rayonnages qui ne se fabriquent
plus.

5/ *Les matériels : est-ce que certains
matériels n'ont jamais été utilisés ?
Si oui lesquels et pourquoi ?*

BMB : presse à percussion (dotation de la DLL) : pas de professionnel spécialisé pour l'utiliser.

BMC : oui, des lecteurs de microfiches prévus pour d'hypothétiques catalogues sur microfiches .

Des lecteurs de cassettes prévus pour un laboratoire de langue que nous n'avons jamais mis sur pied.

Des paniers de diapos, du matériel pour mettre les diapos sous cache de verre...

Le projet était de mettre des séries de diapos à visionner sur place dans des visionneuses type Beaubourg. Je dois dire que notre adjoint culturel de l'époque était revenu ébloui de sa visite à la B.P.I. et rêvait de faire de Cherbourg un nouveau Beaubourg.

BMN : petits poufs peu stables et qui servaient surtout pour jouer ou se battre.

Oposcope.

6/ *Quels sont les matériels qu'il faut
réparer le plus souvent ?*

BMB : matériels informatiques
machines dactylographiques
matériels audiovisuels
photocopieurs.

BMC : pas de problèmes majeurs avec les matériels qui font l'objet d'un entretien régulier (soit contrat de maintenance, soit entretien ponctuel)

BMM : ceux recouverts de tissus ou de matière synthétique (plastique etc.) notamment chaises et fauteuils de bureau.

BMN : le matériel en stratifié
Les casques d'écoute et les magnétoscopes.

7/ Pouvez vous évaluer les moyens financiers et humains consacrés annuellement à la maintenance de mobiliers, des matériels ?

BMB : maintenance informatique :
environ 130 000 F par an
maintenance des autre matériels :
environ 10 000 F par an .

BMC : difficile de l'évaluer globalement.
Sur notre budget, nous consacrons environ
70 000 F pour location plus maintenance de certains matériels (photocopie, télécopieurs etc.) plus entretien du matériel audiovisuel.

BMM : difficilement. Ces moyens font partie et sont comptabilisés dans les frais indirects gérés directement par la ville.

BMN : non.

8/ *Qui effectue le nettoyage :*

Une entreprise privée

Les services municipaux

Du personnel de la bibliothèque

BMB : personnel affecté à la bibliothèque.

BMC : les services municipaux

BMB : une entreprise privée

BMN : les services municipaux

9/ *Est-ce que la maintenance des mobiliers et matériels fait partie des attributions d'une personne en particulier ?*

BMB : non

BMC : en principe la secrétaire, mais certaines sections, je pense à la section musique par exemple, gèrent elles même les maintenances de leurs matériels.

BMM : la cellule administrative

BMN : Oui, un magasinier naturellement bricoleur. Cependant pour les magnétoscopes, on a recours à l'extérieur.

10/ *Etes-vous en mesure de planifier le renouvellement des mobiliers et matériels ?*

Si oui, environ quelle part de votre budget cela représente t-il en moyenne pour cette dernière année ?

BMB : non

BMC : jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de renouvellement de mobiliers, sauf de petits éléments (chariots par ex.).

Il y a eu accroissement (tables, rayonnages...) selon les années 20 à

40 000 F. Ces dernières années, beaucoup d'aménagement de mobiliers, et notamment tout le réarrangement de la zone accueil et prêt des documents(...)

BMM : environ 50 000 F par an en budget propre, plus les interventions des ateliers municipaux.

BMN : pas de part incluse dans le budget : il faut des demandes précises à la mairie.

**EVOLUTION DE L'IMPLANTATION DES SERVICES DANS LE
BATIMENT :**

*1/ Est-ce que le programme initial a suivi les normes
indicatives de la Direction du livre ?*

Si non quelles ont été les variantes et pourquoi ?

BMB : oui

BMC : oui en partie. Mais il a fallu les concilier avec
celles des musées de France pour le musée des
Beaux-Arts qui est notre voisin et avec les contraintes
d'architecture. Les variantes ont été multiples.
Au bout du compte, cela s'est traduit par une
diminution de surface pour la bibliothèque, hélas !

BMM : oui

BMN : oui

*2/ et 3/ Est-ce que l'affectation des
espaces aux fonctions
prévues dans le programme initial s'est avérée
adéquate*

Si non, nature et localisation des problèmes

Y a t-il eu des changements

d'affectations des locaux ? (lesquels

et si possible pourquoi ?)

*Regroupements de services dans un
espace*

- Divisions d'espace pour accueillir
plusieurs services*
- Permutations - Suppressions-
Extensions*

BMB : A l'ouverture : permutation salle de travail en
groupe avec la salle des périodiques.

Ensuite : fermeture de la salle de travail en groupe
qui était trop bruyante et qui était un lieu de passage
vers l'ascenseur.

Transformation en bureau (bibliothécaire secteur
études).

Atelier photo abandonné.

Coin repos de la section enfants converti en foyer du
personnel de la bibliothèque municipale.

Extension de la discothèque (avec l'ouverture du prêt
des disques compacts)

La mezzanine entre rez de chaussée et 1er étage a été
vitrée (pour limiter les nuisances sonores)

BMC : Une salle d'exposition temporaire, commune à la
bibliothèque et au musée, que nous avons définitivement
abandonnée depuis plusieurs années car mal intégrée
dans le circuit de la bibliothèque et hors système
antivol.

Défaut initial et auquel nous n'avons pas donné de
remèdes : pas de local de rangement correct pour le
matériel ou mobilier non utilisé (matériel
d'exposition ...)

Manque d'espace chronique : pour le public, pour les services intérieurs : bureau ateliers, pour les réserves.

Problème de fond : la section musique est située en demi sous-sol, situation peu agréable pour le personnel qui y travaille.

Difficultés liées à la cohabitation avec d'autres services : musée, théâtre, arts plastiques pour lesquels la bibliothèque est une zone de passage. Bâtiment labyrinthique à la sécurité improbable...

Les changements d'affectations ont été multiples, pour accueillir des fonctions nouvelles (vidéo, bibliothèque sonore..) :

Restructuration de la zone d'accueil et d'une partie de la section adultes pour dégager dans la bibliothèque elle-même, une surface utilisable pour les expositions.

Mais surtout, création de bureaux (le personnel a presque doublé en 10 ans au détriment des zones publiques (en section jeunesse et en section musique) et d'une zone de magasin (un bureau plus un local informatique).

Réduction de l'atelier pour aménager un bureau et un magasin pour le fonds local.

BMM : certaines affectations ont été remises en cause, notamment au niveau de l'espace "accueil inscriptions". Au rez de chaussée : entrée seule, sans réel accueil si ce n'est la proximité de la section jeunes. Le bureau d'accueil est situé au premier étage à l'arrivée de l'escalier.

Difficultés aussi liées au morcellement de la section jeunes (prêt au rez de chaussée et salle de lecture au premier étage).

Certains bureaux ont changé d'affectation pour des raisons d'organisation du travail.

Les services d'une façon générale ont conservé leur affectation initiale.

BMN : Bureaux insuffisants.

Manque d'une pièce-réserve pour les matériels d'exposition.

Une extension a été nécessaire pour accueillir la "bibliothèque du Président" (dons faits au Président de la République).

Elle a été faite sur l'emplacement de la discothèque qui est partie au troisième étage.

La vidéo initialement avec les livres a rejoint la discothèque(...)

EVOLUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DANS SON ENVIRONNEMENT :

1/ Quelles ont été les modifications dans l'environnement immédiat de la bibliothèque ? (créations ou suppressions de commerces, de centres culturels, etc.)

BMB : nouvel ensemble immobilier construit sur l'emplacement d'un grand parking gratuit (avec incidence sur la fréquentation de la bibliothèque municipale)

La bibliothèque se trouve désormais au centre d'un secteur piétonnier.

Fermeture d'un super marché (remplacé par une galerie marchande.

Fermeture d'une cafétéria.

Ouverture d'une galerie d'art.

Adjonction à la BM d'un bâtiment pour la surveillance d'un parking souterrain.

BMC : pas de modifications majeures. La bibliothèque est en centre ville, dans une zone où des changements importants ne sont pas susceptibles de survenir.

BMM : construction d'habitations de type H.L.M. et piétonisation de la rue.

BMN : Aucun changement dans l'environnement.

2/ Est-ce que des projets prévus à proximité de la bibliothèque ne se sont pas réalisés?

BMB : non

BMC : non

BMM : oui : amélioration de l'environnement immédiat.

BMN : non

*3/ Quelles nouvelles options prendriez vous
pour une re-construction de la bibliothèque ?
ou pour son ré-aménagement ?*

BMB : Dimensionnement de la salle de lecture et des magasins.

Pas de magasins situés en sous-sol.

Portes automatiques (pour accès handicapés, landaux..)

Ascenseurs à disposition du public.

Climatisation.

Gaines de câblages (électrique, informatique, téléphone prévues dès la conception).

BMC : veiller, avant toutes choses aux circulations entre les différentes zones de la bibliothèque, aussi bien pour le public que pour le personnel.

Savoir qu'on ne pense pas à tout et que les évolutions futures ne sont pas toujours prévisibles, donc rechercher des solutions ménageant de la "souplesse" (disposition des locaux, mobilier...)

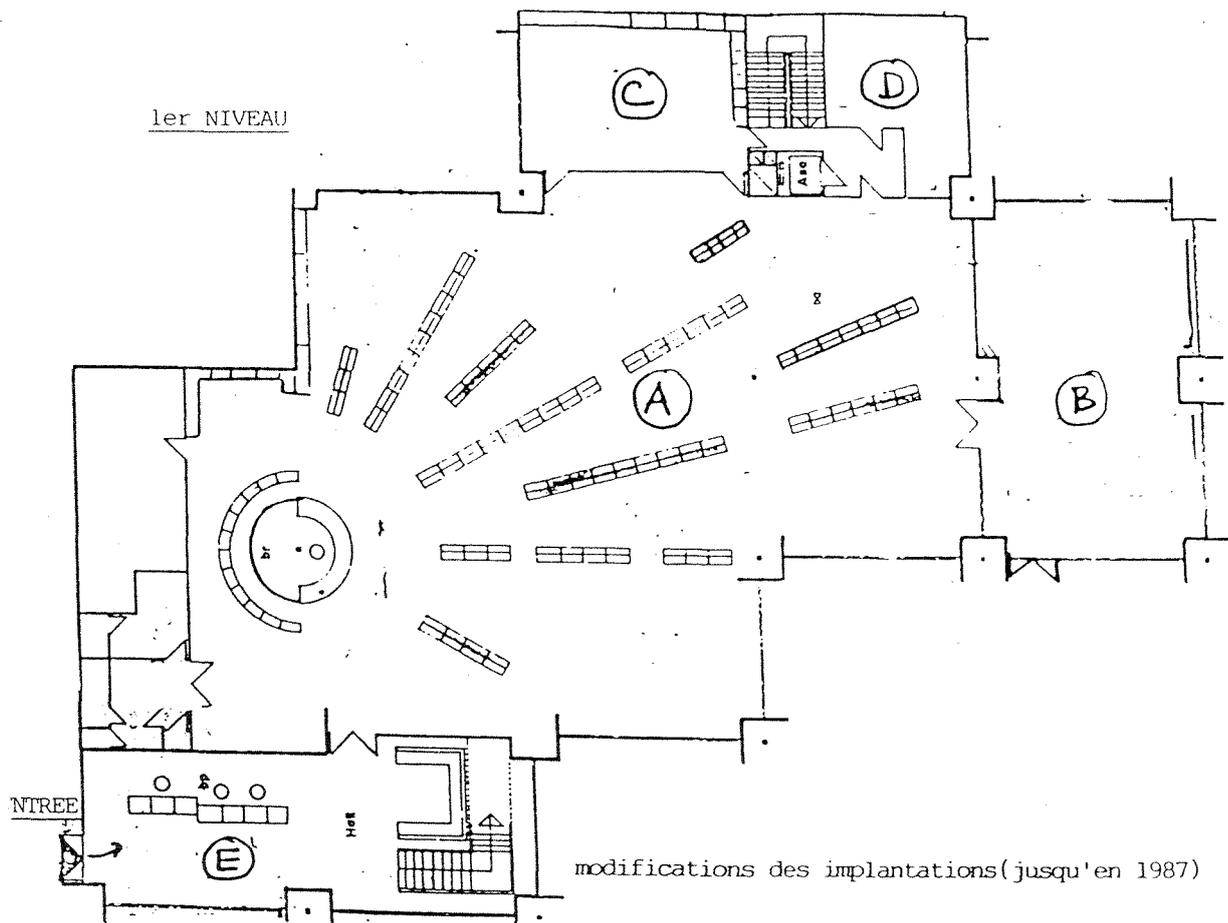
BMM : adjonction d'une salle de conférences et éventuellement d'une cafétéria.

BMN : Prévoir des stores en bois extérieurs pour la verrière ou une climatisation de ce lieu (mais cela entraîne un coût important).

Etre très vigilant sur la conservation des documents : température et hygrométrie des magasins.

3. Plan des reconversions dans la médiathèque de Grand-Place à Grenoble

Médiathèque Grand Place Grenoble
 Evolution des implantations des services de 1976 à 1988

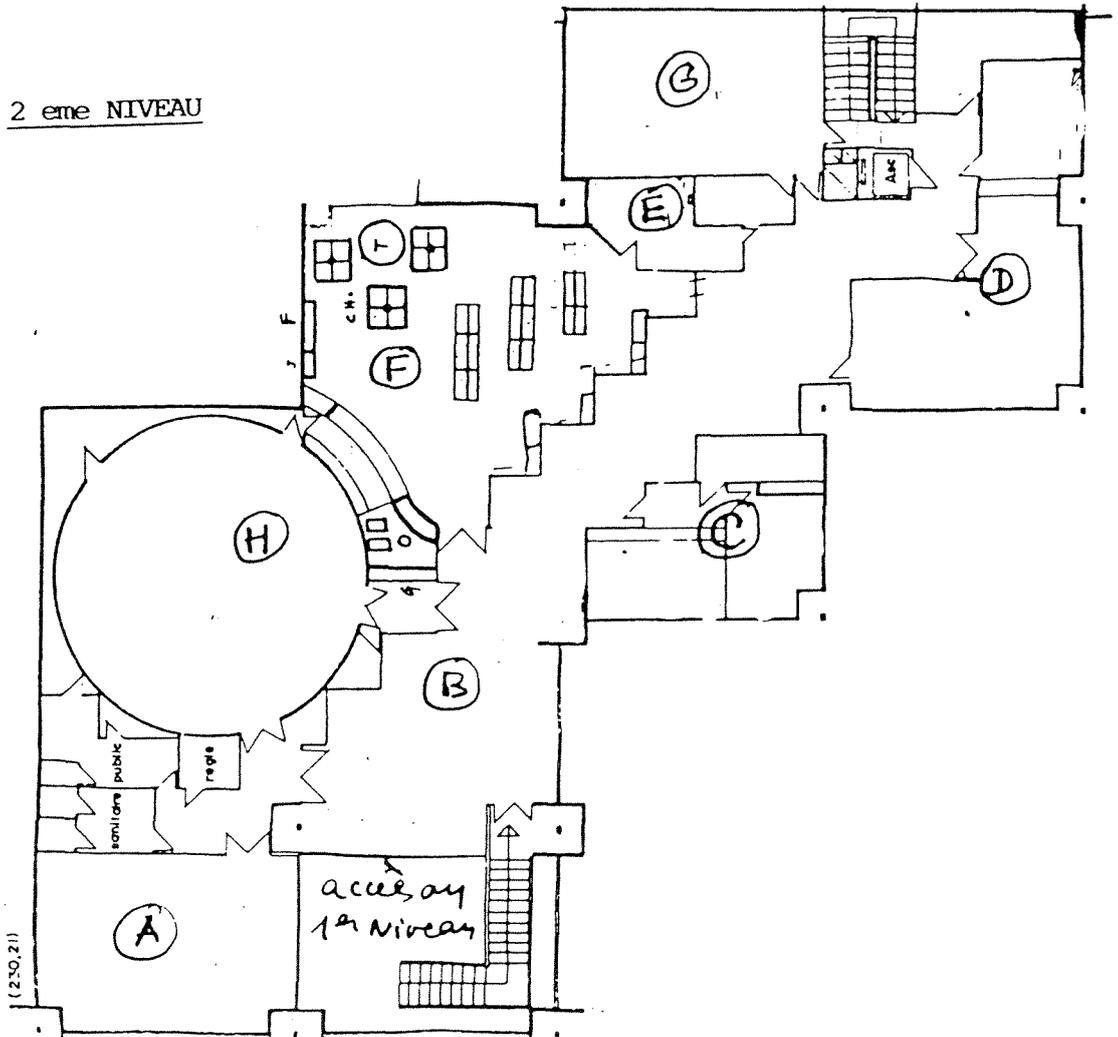


- A : salle de prêt pour les adultes / salle de prêt pour adultes et salle des usuels
 1976 1978
- B : salle de lecture et usuels / salle de lecture et / vidéothèque / salle document
 1976 vidéothèque 1978 et bureau tion et professi
 1980 1982
- C : bureau discothécaire / bureau et salle de réunion / vidéothèque
 1976 1979 1987
- D : cuisine et salle de repos / cuisine et salle de réunion
 1976 1979

/ ceci indique les transformations.

REMARQUE : au 1er niveau, seul le hall n'a pas subi de changements !

2^{eme} NIVEAU



A : vidéothèque / bureau / salle d'exposition
1976 1985 1986

B : salle d'exposition / artothèque
et 1976 1986
artothèque

C : bureaux administratifs 1976

D : prêt aux collectivités / bureau discothécaire
1976 1985

E : bureau discothécaire / bureau informatique
1976 1983

F : discothèque 1976

G : salle de reprographie / bureau discothécaire / prêt aux collectivités 1976

H : auditorium 1976

**4.Extraits du D.E.M.S. 84
(introduction et conclusion)**

INTRODUCTION

Cette note est le résultat du travail collectif du DL5 (I) au cours des années 1983 et 1984. Son but est de formaliser (voire théoriser) les informations recueillies lors de la visite critique de 14 bâtiments récemment mis en service, et de les mettre en relation avec les documents techniques élaborés par la DLL. Au cours de ce travail, il est apparu de plus en plus clairement que les mêmes points soulevaient les mêmes problèmes, et une attention particulière leur a donc été portée (circulations, hall, espaces d'animation, discothèque, bureaux). Il semble que sur ces différents points la DLL doive approfondir sa réflexion, voire modifier sa position.

Pour des raisons de charge de travail, seuls des équipements de bibliothèques centrales ont été pris en compte (tableau I). Cet échantillon, bien que n'ayant pas été scientifiquement établi au départ, s'est révélé satisfaisant de par sa diversité : Population de la ville : de 141500 à 22700 habitants

Taille des équipements : de 6260 à 1460 m²

Bâtiments construits ou aménagés

Equipements intégrés ou non.

(I) Etant entendu que cette petite collectivité n'aurait pas pu beaucoup avancer ce travail sans l'apport décisif de Viviane Cabannes.

CONCLUSION

A. SUR LA FORME

Cette note de travail présente deux faiblesses qui sont dues aux conditions dans lesquelles les matériaux ont été réunis : d'une part, les visites sur le terrain ont été trop rapides, une journée dans le meilleur des cas, la plupart du temps seulement une demi-journée. Pour remédier à ce papillonnage, les renseignements ont été systématiquement contrôlés, à l'occasion d'une visite ultérieure, dans les rapports annuels, sur les plans, voire par téléphone. Quelques erreurs ont pu cependant se glisser ici ou là.

d'autre part, ce travail d'évaluation n'ayant pas eu de précédent, il a fallu se forger à la fois une méthodologie et un champ d'étude, ce qui n'a pu être fait ex abstracto dès le départ, mais seulement empiriquement au fur et à mesure du déroulement de l'enquête. D'où un mutisme sur des points importants qui auraient pu (dû) être traités ici, notamment le mobilier et l'éclairage. Et d'où des lacunes dans certains sujets abordés, par exemple les services intérieurs qui auraient mérité de plus longs développements, ou la vidéo, ou l'artothèque.

Cependant, ce document de travail a une grande force : c'est qu'il existe. Le DL5 a pris le parti de le sortir dans son état d'imperfection actuel, estimant qu'il y avait déjà beaucoup d'enseignements à en tirer, d'inspiration à y puiser, ou de critiques constructives à lui faire pour une édition ultérieure - puisque le DEMS 84 ne se conçoit, semble-t-il, que comme le premier d'une longue et féconde lignée.

B. SUR LE FOND

Les artisans de ce travail de longue haleine, abandonné, repris, en sommeil, à nouveau remonté de dessous la pile, n'ont pu le mener à son terme que parce qu'ils étaient extrêmement, passionnément soucieux de pouvoir répondre à cette question : ce qu'on dit, ce qu'on conseille, ce qu'on défend auprès de nos interlocuteurs, est-ce que ça marche ?

Ce doute (salutaire quoique irrespectueux) était né d'un excès d'esprit critique, d'une incompréhension persistante de la façon dont ~~est~~ été élaborées les normes, du

souci d'être crédibles donc compétents et enfin d'un intérêt constant pour ce qui se passe dans les bibliothèques municipales. Il s'agissait de cesser d'extrapoler à partir d'impressions, d'aller voir sur le terrain et d'en tirer des conclusions. Nous y voici.

1. Globalement, sur la qualité d'ensemble des équipements, c'est une satisfaction réelle (1) qui peut être affichée : qualité architecturale toujours bonne, quelquefois excellente (Annecy, Cholet, Nevers); fonctionnalité dans l'ensemble satisfaisante et souvent très bonne (Annecy, Cergy, Châtillon, Dieppe, Evry); activité du service dans l'ensemble bonne (2), quelquefois forte (Angers, Avignon, Cergy, Châtillon, Cholet, Dieppe, Evry, Gagny, St Quentin), voire service en sur-régime (Annecy).

2. Programmes qualitatifs de la DLL : rien, ne semble-t-il, n'a été oublié. Cependant quelques modifications, évoquées ci-dessous, pourraient être apportées. En outre, il conviendrait de développer l'aspect circulations, implantation et distribution des espaces, jusqu'ici assez allusivement traité.

3. Programmes quantitatifs : le hall ne devrait plus faire partie des espaces normalisés (cf p. 16). Par contre, il est temps que la vidéo trouve une place chiffrée dans les programmes.

4. Clefs de calcul des surfaces : elles semblent parfaitement opérationnelles pour les espaces où se trouvent des documents (prêt, consultation, magasins). Moins pour les autres services (hall, animation, S.I.).

5. Organigrammes : bons, sauf peut-être pour les services intérieurs.

6. Animation : la sous-utilisation spectaculaire des espaces réalisés semble devoir entraîner une révision sensible des positions de la DLL. Une des pistes possibles semble être la création d'un pôle d'animation autour du hall, avec en option une petite salle contigue (un module supplémentaire ?) qui pourrait jouer le rôle d'extension de l'espace expositions du hall, de salle de réunion, salle polyvalente et auditorium : la multiplication des fonctions et la réduction des surfaces devraient permettre une meilleure rentabilisation de l'espace. Par ailleurs, pour ce qui est de l'animation enfants, il semblerait légitime de sortir les ateliers des surfaces normalisées et de présenter la salle d'heure du conte comme une option, cette activité pouvant aussi avoir

(1) Sur les 14 équipements, un seul (Miramas) s'est révélé constamment insatisfaisant,

lieu dans l'espace prêt.

7. Services intérieurs : l'analyse du fonctionnement réel des S.I. pourrait entraîner deux sortes de modifications dans les programmes indicatifs : une nouvelle ventilation des services en espaces de réception, bureaux, espaces d'équipement, espaces de stockage et espaces spécifiques pour le personnel (loge, vestiaires, détente, salle de réunion, etc); et d'autre part une implantation pour partie éclatée des bureaux et des espaces d'équipement : plutôt que des bureaux semi-publics souvent sous-utilisés, un mini service intérieur (bureau, équipement, stockage court) en prise directe sur son propre service public. C'est le parti inverse qui est, à l'heure actuelle, retenu par la DLL. Ce changement d'optique me semble très souhaitable et mérite au moins d'être étudié très sérieusement.

Il semble bien en définitive que ce travail long et difficile ne puisse trouver de conclusion que dans un travail plus long et plus difficile : une refonte des normes.

sur tous les plans, bâtiment, mobilier, fonctionnement.

(2) Réserves faites, on l'a vu, sur l'amplitude des horaires d'ouverture.

BIBLIOGRAPHIE

1 . METHODOLOGIE :

Situation et conception de la bibliographie dans le projet de recherche :

Dans une première approche, la recherche de documents généraux a permis de se familiariser avec l'architecture et de situer l'évolution des constructions de bibliothèques dans une perspective générale.

Dans les phases suivantes de l'étude, la bibliographie a été utile dans le tri, la vérification et à l'approfondissement des informations dans des domaines plus précis de l'architecture par exemple la pathologie des bâtiments ou la flexibilité.

Des ouvrages pourtant déjà anciens ne sont pas exclus de cette sélection car ils sont parfois représentatifs d'une conception de l'architecture des bibliothèques à un moment donné, dans le contexte du projet.

Les sources de la bibliographie :

Les ouvrages de base sur l'architecture et les constructions ont été répertoriés dans des bibliothèques encyclopédiques.

Dans les bibliothèques plus spécialisées des documents plus précis ont pu être sélectionnés: Par exemple au Centre de documentation de l'école d'architecture de VAUX EN VELIN, à la bibliothèque de l'Ecole des beaux arts de BESANCON... La consultation de la base de données URBAMET a donné des résultats en croisant les descripteurs suivants : pathologie, durabilité, flexibilité, avec équipements collectifs ou bibliothèques.

Quelques références ont été glanées dans les librairies spécialisées et de façon non systématique et informelle dans les contacts avec des architectes et grâce à leur documentation.

Présentation de la bibliographie :

Le classement des thèmes situe d'abord la problématique dans le cadre général de l'architecture et de la construction des bibliothèques ; il s'oriente ensuite vers des parties de plus en plus spécifiques et proches de la problématique.

Quatre grands thèmes et une annexe sont présentés dans cette liste :

Architecture : quelques ouvrages généraux.
La construction des bibliothèques de lecture publique.
L'évolution des constructions.
L'adaptabilité et la pathologie des bâtiments.

Annexe : ouvrages de méthodologie.

Le sous classement suit l'ordre alphabétique d'auteurs.

2. LISTE BIBLIOGRAPHIQUE :

Architecture : quelques ouvrages généraux.

* Architectures 1980 : doctrines et incertitudes. Les Cahiers de la Recherche Architecturales, oct. 1980, n° 6-7, 165 p.

C'est l'avis de spécialistes sur les tendances, l'avenir, les doctrines de la construction.

* BENEVOLO, Leonardo. Histoire de l'architecture moderne.
Paris : Dunod.

4 : L'inévitable éclectisme : 1960-1980. 1988. 192 p.

* CHAIX, Roger ; ROMERA, Anne-Marie. Aménagements d'espaces publics : 50 opérations récentes. Paris : IAURIF, 1983.

139 p.

* COUSIN, Jean. L'espace vivant : introduction à l'espace architectural premier. Paris : Ed. du Moniteur, 1980.

* Guide veritas du bâtiment : résolution des problèmes courants de construction. Paris : Ed. du Moniteur, 1983.

690 p.

Utile pour connaître la terminologie technique et pour la pathologie des bâtiments.

* LE CORBUSIER. Vers une architecture. Paris : Arthaud, 1977.

* LUCAN, Jacques. France : architecture, 1965-1988.

Paris : Ed. du Moniteur, 1990. 204 p.

Un ouvrage récent qui sera une référence, au dire des spécialistes pour ces trente dernières années.

* MAGNOGO, Vittorio, LAMPUGNANI et JOLY. Dictionnaire encyclopédique de l'architecture moderne et contemporaine.

Paris : Sers, 1987, 388 p.

* Le Moniteur (n° spéciaux annuels)

Depuis 1983, une année d'architecture. Paris : Ed. du Moniteur, 1983. 196 p.

* RAGON, Michel. Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne. Paris : Casterman, 1985. 3 vol.

1 : Idéologie et pionniers : 1800-1910

2 : Pratiques et méthodes : 1911-1984

3 : Perspectives et futurologies.

* TAFURI, Manfredo. Projet et utopie. Paris : Dunod, 1979. 184 p.

La construction des bibliothèques de lecture publique.

* AMOUROUX, Dominique, SAMARAN, Christian. Bâtiments publics : une nouvelle génération. Paris : Ed. du Moniteur, 1980.

Description des bibliothèques de Cergy-Pontoise et Maison-Alfort.

* La Bibliothèque. Autrement, Avril 1991, n°121. 229 p.

Parmi tous les articles, nous intéressent notamment pour le sujet, celui de Michel Melot "la Forme du fonds" qui est également intitulé "cahier des charges pour architectes futurs".

* Bibliothèques. Monuments historiques, mars-avril 1990, n°168. 109 p.

L'architecture des bibliothèques a été une longue gestation.
Bibliothèques utiles ou bibliothèques monuments, être ou paraître, tel a été et pourrait bien être encore le débat sur une impossible alliance.

* BISBROUCK, Marie-Françoise. La bibliothèque dans la ville concevoir, construire, équiper. Paris : Ed. du Moniteur, 1984. 294 p.

Guide très utile mais qui demanderait une réactualisation. Contient les normes indicatives pour les constructions de bibliothèques municipales et des exemples de programmes de réalisation.

* BLETON, Jean. Constructions et aménagements nouveaux réalisés en France pour les bibliothèques entre 1945 et 1985. Lausanne : Bibliothèque Cantonale et Universitaire, 1987. 24 p.

* BLETON, Jean. Programme d'architecture : bibliothèques.
Paris : Techniques de l'Ingénieur, 1986. 16 p.

* France. Direction du Livre et de la Lecture. Bibliothèques
municipales : équipements mis en services, 1974-1988.
Direction du Livre et de la Lecture, 1989. 63 p.

* France. Direction du Livre et de la Lecture. Bibliothèques
publiques en France : 1919-1989. Paris : Direction du Livre
et de la Lecture, 1989.
1 vidéodisque et 1 livret d'accompagnement.

700 équipements, près de 14 000 documents
photographiques pour retracer en images l'histoire
de la lecture publique en France, du début des
années 20 à nos jours.

Ce vidéodisque est accompagné d'un livret de
140 p. qui recense pour chaque équipement concerné
une série de renseignements pratiques,
statistiques et descriptifs.

Un document de référence particulièrement
intéressant pour un panorama des constructions et
une typologie des caractéristiques de
constructions.

* GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre : guide à
l'intention de tous ceux qui créent, aménagent, ou rénovent
une bibliothèque. Paris : Cercle de la Librairie, 1986.
274 p.

Sur le même sujet que le livre de M.F. BISBROUCK ,
mais plus proche des préoccupations des petites et
moyennes bibliothèques.

* Mélanges Jean Bleton : construction et aménagement des bibliothèques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1986. 274 p.

ISBN 2-7654-0351-1

L'évolution des constructions : analyses rétrospectives, bilans, critiques.

* Bibliothèques-médiathèques : dossier-thème : numéro spécial congrès I.F.L.A. Techniques et Architectures, Juin-Juillet 1989, n° 384, p.55-153.

ISSN 0373-0719.

* BLETON, Jean. Les Nouvelles bibliothèques municipales françaises. L'Architecture française, Juillet-Août 1963, n° 251-252, p. 35-38.

En 1963 : une analyse des caractéristiques architecturales des bibliothèques construites depuis la deuxième guerre mondiale, une comparaison avec les bibliothèques étrangères. Et une synthèse des tendances qui se vérifient en 1990.

* CLAUD, Joëlle. La Construction des bibliothèques municipales : bilan de trois équipements. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de Bibliothécaires, 1985.

72-XI f.

(Mémoire : E.N.S.B. : 1985 ; 8)

* DANSET, Françoise, FRANCOIS, Edith et LOUIS, Pierre. Les Construits des années soixante dix font le bilan : entretien

avec la rédaction. Bulletin des Bibliothèques de France, 1965, t.30, n°1, p.18-29.

Chaque responsable d'équipement fait l'état de sa bibliothèque et des transformations qu'il a fallu ou qu'il aurait fallu apporter au programme initial pour qu'elle suive les évolutions nécessaires.

C'est un des rares bilans publiés, mais il ne porte que sur trois équipements et c'est un interview informel qui n'avance pas de conclusions.

* ROWE, Howard. Mistakes that have been made in recent library buildings : a panel discussion. In Libraries : Building for the future : proceedings of the Library Building Institute, Detroit, July 1-3, 1965. Chicago : American Library Association, 1967.

Sont analysées : les conséquences de certains partis-pris dans la construction des bibliothèques, avec par exemple l'abus de mezzanines et de murs de verre, les conséquences des sous-évaluations de programme.

L'adaptabilité et la pathologie des bâtiments.

* BATY-TORNIKIAN, Ginette. Flexibilité, mais...

Architecture, Mouvement, Continuité, décembre 1974, n° 35,
p. 114-116.

L'évolutivité conduit-elle à l'apparition
volontaire et définitive de l'architecture pauvre?

* BOTTA, Mario. Un Jeu entre l'espace et le lieu : entretien
avec Mario Botta. Techniques et Architecture, mai 1988,
n° 377, p. 134-137.

Des thèmes abordés dans cet entretien, on
retiendra les propos sur :
La capacité des matériaux à résister dans le
temps. L'influence de la mode, du contexte
culturel et du style de l'architecte dans une
conception architecturale.

* Conception des lieux de travail. Paris : Centre Georges
Pompidou : Centre de Création Industrielle, 1984. 86 p.
ISBN 2-85850-253-6

Les relations contraignantes entre les
utilisateurs, les utilisations et la conception
des lieux de travail sont analysées et illustrées
par des exemples d'implantation. Cet ouvrage
dégage notamment des tendances de
construction : "adaptation et banalisation, souci
de maîtriser l'impact du temps".

* CROCE, Sergio et SERMINI, Michèle. Méthodologie pour
l'étude permettant de diagnostiquer les pathologies de
construction, autour des rapports entre connaissance et
plan. Recuperare edilizia design impianti, nov.-déc. 1989,
n° 44, p. 652-659.

Etude de la pathologie des constructions.
comment déceler les causes des dégradations grâce
au diagnostic.

* FUEGG, Franz. Les Bienfaits du temps : essais sur
l'architecture et le travail de l'architecture. Lausanne
(Suisse) : Presses Polytechniques Romandes, 1985. 294 p.
ISBN 2-88074-886.

Parmi les articles de cet ouvrage, on retiendra
une réflexion théorique et pratique sur la
flexibilité des bâtiments : libertés et
contraintes.

* MOLLARD, Claude. L'Enjeu du Centre Georges Pompidou.
Inédit. Paris : Union Générale d'Édition, 1976. 307 p. :
ill.

L'origine et le long chemin toujours près d'être
interrompu, pour la réalisation du Centre Georges Pompidou
sont décrits par Claude Mollard, acteur passionné du projet.

C'est le témoignage de la réflexion et des
ressorts intimes de cette grande ambition. La dynamique de
l'élaboration qui rassemble des intérêts contraires dans un
projet commun est exemplaire et utile pour quiconque doit
réfléchir sur un programme de construction.

On retient ici notamment l'idée et l'application
de bout en bout, de la programmation à la réalisation, du
principe de flexibilité dont Piano et Rodgers font un parti
architectural.

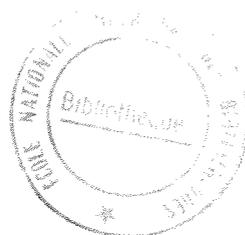
* PELISSIER, Alain. De l'ouverture et de la fermeture :
recherche sur l'espace contemporain dans les lieux de
travail. Techniques et Architecture, Juillet 1988, n° 378,
p. 62-65.

Cet article comporte un historique des recherches
sur la flexibilité.

Les outils méthodologiques utilisés pour la conduite de l'enquête.

* JAVEAU, Claude. l'Enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien. 3ème éd. Paris : les Ed. d'Organisation, 1985. 138 p.
ISBN 2-8004-0861-8.

* Les Techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner. Paris : Dunod, 1987. 197 p.
ISBN 2-04- 016901-6.





* 9 5 5 8 7 6 0 *